

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-031**

L'an deux mille vingt six  
Le deux avril  
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 29 mars 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

**Présents :** M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE.

**Absents excusés :** Mme Annabelle GOISQUE (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ)

**A été nommée secrétaire :** Mme Hélène PLOUVIER

#### **Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune au sein de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Le Maire expose,

La CLECT a été instauré par délibération du Conseil Communautaire de la CCFG en date du 27/02/2006.

Dans le cadre des renouvellements des instances, communautaire et municipal, chacun doit désigner ses représentants.

Il est proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE DESIGNER** comme représentants de la commune de Glières-Val-de-Borne Mme VASSEUR Sandrine, conseillère municipale et M. le Maire.

**Délibération votée à 22 pour et 2 abstentions (MM. Jean-Luc ARCADE et Alexis VIDONNE).**

Le Maire,  
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,  
Hélène PLOUVIER



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.